



Articles publiés
sous la direction de

MURIELLE BOCHUD

Centre universitaire
de médecine
générale et santé
publique, Unisanté
Lausanne

et

Swiss School of
Public Health
(SSPH+), Zurich

ARNAUD CHIOLERO

Laboratoire de santé
des populations
(#PopHealthLab)
Université de
Fribourg

et

Observatoire valaisan
de la santé (OV5)
Sion

et

Swiss School of
Public Health
(SSPH+), Zurich

Penser globalement, agir localement

Pre MURIELLE BOCHUD, Pr ARNAUD CHIOLERO, Pr ANTOINE FLAHAULT et Pre MÉLANIE LEVY

Rev Med Suisse 2022; 18: 1383 | DOI : 10.53738/REVMED.2022.18.790.1383

Avec la pandémie, le réchauffement climatique ou les maladies chroniques, il y a matière à penser pour les sciences de la santé publique. Et ce sont des sciences au pluriel dont on a besoin pour agir, localement, avec efficacité face à ces enjeux globaux, voire planétaires, comme le relève ce numéro de la *Revue Médicale Suisse* réalisé sous l'égide des quatre universités de Suisse romande membres de l'École suisse de santé publique (Swiss School of Public Health, SSPH+).

Créée il y a 15 ans, la SSPH+ est une faitière des centres et instituts académiques en santé publique et épidémiologie de 12 hautes écoles en Suisse. Le champ couvert par la recherche en santé publique est large. Dans un cadre commun de santé publique, fondée sur les preuves et guidée par les données (evidence based and data driven public health), et en allant de l'épidémiologie au droit de la santé, en passant par la médecine, la surveillance sanitaire et le monitoring de la santé des populations, la science des données, la psychologie ou les politiques publiques, les articles de ce numéro révèlent la richesse et la diversité de ce que produit une partie de la santé publique académique en Suisse romande.

Mais pourquoi faire ? Les preuves et les données sont là mais, plus que jamais, nous avons besoin aujourd'hui que les décisions et les instruments dans le domaine de la santé publique soient construits sur des éléments scientifiques solides. La pandémie de Covid-19 a montré que les décisions en santé publique suivent parfois des logiques militantes et idéologiques insuffisamment basées sur les preuves et qui peuvent desservir la santé des populations. L'infodémie et la désinformation sont aussi devenues des problèmes majeurs

dans la gestion de l'information et gangrènt le débat dans de nombreux domaines de la santé publique comme, par exemple, sur les conséquences sanitaires du réchauffement climatique et la manière d'y répondre; les sciences de la santé publique peuvent aider à cadrer les politiques et à trouver des solutions sur une base factuelle et dépolitisée.

La pandémie a aussi mis en exergue la faiblesse de nos systèmes d'information sanitaire et la nécessité de renforcer la culture de la surveillance sanitaire. Pour éclairer l'action publique en matière de santé, il faut des données de qualité et compréhensibles et qu'elles soient accessibles aux citoyens, politiques, professionnels de santé et responsables de santé publique, pour que tous ensemble nous puissions participer aux décisions sur la base d'une information pertinente et actualisée.

Le but in fine de la santé publique est d'agir pour promouvoir et améliorer la santé des popula-

tions. Ces actions de promotion de la santé et de prévention sont le plus souvent locales car elles doivent tenir compte des spécificités des populations et s'adapter aux systèmes de santé qui diffèrent grandement d'une région à une autre, et c'est particulièrement vrai en Suisse où les cantons ont un rôle important dans certains domaines de la santé publique. Pour implémenter localement les actions et instruments qui ont fait leur preuve, il faut penser globalement et rationnellement, en se basant sur les meilleures connaissances et données de l'ensemble des sciences de la santé publique. Nous espérons que les articles de ce numéro y contribueront.

Bonne lecture.



Articles publiés
sous la direction de

ANTOINE FLAHAULT

Institut de santé
globale, Faculté de
médecine, Université
de Genève

et

Swiss School of
Public Health
(SSPH+), Zurich

MÉLANIE LEVY

Institut de droit de
la santé, Faculté de
droit, Université de
Neuchâtel

et

Swiss School of
Public Health
(SSPH+), Zurich

**PARTICIPER TOUS
ENSEMBLE AUX
DÉCISIONS SUR
LA BASE D'UNE
INFORMATION
PERTINENTE ET
ACTUALISÉE**